



- Adresse : Montagne Évasion, Maison du Sport, 3 rue de la Liberté 38130 Echirolles
- Courriel : montagne.evasion@laposte.net - Tél : 04 76 09 46 53 (répondeur)
- Site : www.montagne-evasion38.fr

Compte-rendu du Conseil d'administration du 12 octobre 2018

Rédactrice : Mireille HOLTZER

Présents : BRONNER Michèle - COQUARD Josette - CORVI Nicole - DESCOMBES Enza - FONTAINE Francis
- GAVOILLE René – GILBODON-BERT Josette - GIRARD - Jean-Michel - GOMEZ Roman - KROUPRIANOFF Sylvie
- MARTINEZ Raphaël - MOREL Josiane - PAISSAUD Jean-Pierre - PERRIN Anne - RIVIER Maurice

Absents/excusés : BOUYNEAU Michel (pouvoir donné)- BURATTI Jacques - GIRARD Michel - VANIN Nicole (pouvoir donné).

Ordre du jour :

- 1 - Election du Bureau
- 2 - Remarques et approbation du CA du 26 septembre 2018
- 3 - Taux du remboursement kilométrique
- 4 - Questions diverses

René Gavaille, doyen, procède à la lecture de l'ordre du jour et introduit les différents points.

1 - Election du Bureau

Après tour de table, sont élus à l'unanimité :

Bureau :

Présidente : Nicole Corvi

Vice - présidente : Mireille Holtzer

Secrétaire : Anne Perrin

Trésorière : Josette Coquard

Secrétaire adjointe : Josette Gilbodon Bert

Trésorière adjointe : Enza Descombes

Membres du Bureau :

Raphael Martinez

Francis Fontaine

Michèle Bronner

Concernant le site internet :

Il est rappelé que le site internet est placé sous la responsabilité de la présidence. Les informations qui y sont déposées, modifiées, ne peuvent l'être que si elles ont obtenu la validation de la Présidente. Un membre du Bureau se voit confier par délégation de la présidence la charge de tenir à jour les différentes informations nécessaires.

Il est rappelé que le site internet est placé sous la responsabilité de la présidence. Les informations qui y sont déposées, modifiées, ne peuvent l'être que si elles ont obtenu la validation de la présidence. Conformément aux décisions du CA, la charge de tenir à jour les différentes informations nécessaires peut être déléguée par la présidence à un membre appartenant au Bureau.

Mireille Holtzer reprendra les responsabilités tenues par Jean-Michel Girard. Christian Bourdaret est maintenu dans son soutien technique .

Mireille Holtzer effectuera une formation.

René Gavaille fait remarquer que personne ne s'est présenté cette année pour postuler au Conseil d'administration, ce qui laisse deux places non occupées. L'ensemble des membres du CA effectuera tout au long de l'année une information et une sollicitation auprès des adhérents les plus motivés afin de compter sur plusieurs candidatures.

2 - Remarques et approbation du compte-rendu du CA du 26 septembre 2018

- Jean-Michel Girard demande une rectification de la formule « approbation du CA à une voix ». Il lui est rappelé que n'ayant pas souhaité voter, la formule est bien « approbation du CA à l'unanimité moins une voix ». La formule est acceptée à l'unanimité.

- Jean-Michel Girard demande un rectificatif dans la formulation de la prise de décision du CA concernant l'inscription de Noelle Ponsot à l'activité de randonnée « Après avoir longuement discuté au Bureau, compte-tenu de l'avis écrit du neurologue, le CA prend acte de l'avis des animateurs suite à leur dernière réunion et vote à l'unanimité de ne pas prendre en charge Noelle Ponsot lors des sorties de l'Association ».

La phrase suivante est adoptée : « Après débat au Bureau, compte-tenu de l'avis écrit du neurologue et de l'avis non favorable des animateurs, le CA prend acte. Décision est prise de ne pas accepter le renouvellement d'inscription de Noelle Ponsot aux activités de randonnée ».

3 - Taux de remboursement kilométrique

Maurice Rivier rappelle différentes informations.

Il existe un barème des impôts pour les associations, qui est à l'heure actuelle de 0,30 €. Il n'a pas évolué depuis dix ans. Cependant, ce barème a été adopté par Montagne Évasion. Il a le mérite de ne pas faire entrer en ligne de compte les différents types de véhicules, chevaux etc. Mais l'association est libre de fixer en théorie le tarif qu'elle souhaite.

Après discussion, il est proposé d'arrondir le tarif à 0,31€ du kilomètre avec un tarif dégressif partir de 400 km .
Accepté à l'unanimité.

4 – Questions diverses

- l'AG de OSE est reportée au 26 10 2018. Nicole Corvi et Jean-Michel Girard s'y rendront.

- Il est rappelé que la proposition de séjour raquettes de Michel Josserand est hors responsabilité de Montagne Évasion et que l'association ne peut pas en faire la promotion.

- Il est souhaité, alors que le 35^{ème} anniversaire de Montagne Évasion a eu lieu, qu'un historique des 35 dernières années soit réalisé et mis sur le site.

Josette Gilbodon et Christiane Beaudou qui étaient chargées de cette rédaction demandent une aide, ayant déjà rassemblé de nombreux éléments. Un groupe de travail sera composé, coordonné par Mireille Holtzer.

- Francis Fontaine souhaite que l'on supprime la proposition d'inscription sur le site pour une sortie à l'essai, ce qui est lourd à gérer. Il demande que soit simplement indiqué la formule : « les personnes intéressées par une sortie à l'essai sont invitées à venir à une permanence les vendredis au siège pour rencontrer les animateurs ».
Proposition acceptée à l'unanimité.

- Mireille Holtzer évoque la faiblesse du réseau internet et wifi dès que plusieurs associations travaillent dans la Maison. Elle propose de faire le point avec les responsables pour faire améliorer les choses.

Le Conseil d'administration est clos à 20h30 et suivi d'un pot convivial.

Relevé de décisions :

- **Appliquer les deux rectifications demandées sur le compte-rendu du CA du 26 09 2018**

- **Mettre à jour les différents documents suite aux élections, adresser les courriers obligatoires aux administrations**

- **Modifier le « qui fait quoi »**

- **Formation site pour Mireille Holtzer**

- **Finalisation de la formule pour les demandes de sorties à l'essai**

- **Suivre le dossier sur la puissance du réseau au sein de la Maison du Sport**

- **Former un groupe de travail pour la rédaction d'un historique des 35 années d'activité de Montagne Évasion.**